Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 022-212202428-20260511-2026051109-DE

Plurien
Sables d'Or les Pins

MAIRIE DE PLURIEN – DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
Conseil Municipal du 11 mai 2026

L'an deux mil vingt-six, le onze mai à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie, sous la Présidence de Monsieur BESREST Nicolas, Maire.

Date de convocation : 4 mai 2026
Date d'affichage : 4 mai 2026
Nombre de membres en exercice : 19
Nombre de membres présents : 19
Nombre de membres représentés : 0
Etaient présents : BESREST Nicolas, Maire,
STRUGAREK Jean-Luc, ETIENNE Brigitte, ROUXEL Jérôme, BOURRET Alexandra, adjoints ; MAGDELAIN Emmanuel, CHANTEUX BELLEC Christine, POTTIER Chantal, TOUBLANC Jean-Philippe, BERTHELOT Jean, DUBOIS Karine, LEFORT Olivier, COURCOUX Magali, LAURENT-MONTOUX Carine, ANDOUARD Emmanuel, LE BOUEDEC Marine, BIDAUD Julien, COUILLEAUD Sylvain, MATHIOT Marina ; formant la majorité des membres en exercice.
Absents :
Monsieur ANDOUARD Emmanuel a été élu secrétaire.

DELIBERATION N°2026-05-11-09 : Remplacement des menuiseries des logements au Manoir de Montangué – Résultats de la consultation

Rapporteur : Brigitte ETIENNE
Une réflexion a été menée pour le remplacement des menuiseries des logements au Manoir de Montangué et une demande de subvention a été déposée au titre du Fonds de concours mis en place par Lamballe Terre et Mer.

Il convient désormais, afin de pouvoir lancer les travaux, de valider le devis de l'entreprise GM Menuiseries d'un montant HT de 8 817,91 €, 10 581,49 € TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :
- valide le devis de l'entreprise GM Menuiseries d'un montant de 8 817,91 € € HT soit 10 581,49 € TTC
- autorise Monsieur le Maire à signer le devis ainsi que tous documents s'y rapportant

La dépense est prévue à l'opération 103 du budget

Vote du conseil municipal :
Pour : 19
Contre : 0
Abstention : 0

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Nicolas **BESREST**

MAIRIE DE PLURIEN Côtes d'Armor

Le secrétaire de séance,
Emmanuel **ANDOUARD**

Certifié exécutoire par transmission en Préfecture le 12 mai 2026
Le Maire,
Nicolas BESREST

MAIRIE DE PLURIEN Côtes d'Armor